

## LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2001 a été pleine d'événements dont les conséquences ont eu une répercussion sur le chiffre d'affaires de la société, accusant un recul par rapport à l'exercice précédent.

Les pertes de recettes ont été générées par des grèves du personnel navigant technique d'AIR AFRIQUE pendant une dizaine de jours, la réduction des programmes de vols de la multinationale, consécutive aux retraits progressifs d'avions loués pour les raisons de non paiement des loyers.

Certains vols d'AIR FRANCE ont dû être annulés suite à des perturbations dans les traitements des vols par le personnel d'AIR AFRIQUE.

Par ailleurs, il faut noter les départs des compagnies SWISSAIR, SABENA, BRITISH AIRWAYS pour des raisons d'ordre économique.

Somme toute la société ABIDJAN CATERING a eu à faire face à des charges de travail selon des plannings modulables et imprévisibles.

### JETONS UN REGARD SUR LE FUTUR

Les prévisions de l'an 2002 ont subi des modifications importantes. En effet, l'arrêt des activités d'AIR AFRIQUE à compter du 14 janvier 2002 pour des raisons de cessation de paiement se traduit par une perte de recettes importantes pour la société ABIDJAN CATERING et autres prestataires de service sur la plate-forme de l'aéroport internationale Félix HOUPHOUET BOIGNY ; par exemple AERIA, l'organe de gestion de l'aéroport.

La disparition d'AIR AFRIQUE, outil d'intégration et de développement économique de nos Etats constitue un échec pour l'Afrique.

Certaines compagnies aériennes africaines tentent de se substituer à AIR AFRIQUE en exploitant partiellement des segments du réseau inter-régional. Les recettes d'ABIDJAN CATERING sur ces compagnies sont loin de compenser celles du trafic de la société AIR AFRIQUE dont la liquidation est en cours.

Les différents événements survenus, l'arrêt total de l'exploitation d'AIR AFRIQUE, l'introduction de certaines compagnies africaines qui ont une exploitation irrégulière, par comparaison avec les compagnies régulières, ont conduit à réviser le budget de l'exercice 2002 à la baisse.

Des éléments extérieurs tel que le poids de la fiscalité obère fortement les résultats financiers. La pression fiscale conduira à terme à un étouffement de l'entreprise, limitant par là même sa politique d'expansion. L'économie ivoirienne à moyen terme subira des retombées négatives.

Malgré toutes les contraintes exogènes, la société poursuivra son développement par une stratégie adaptée à la situation du moment.

S'agissant de l'an 2003, il est difficile aujourd'hui de faire une prévision fiable.

Le projet de création d'une nouvelle société de substitution à AIR AFRIQUE permettra à ABIDJAN CATERING de retrouver une situation financière optimale.

**LE MOT**

**DU PRESIDENT**



Fousséni KONATE

## LE CAPITAL SOCIAL

ABIDJAN CATERING est une Société Anonyme spécialiste du Catering aérien. Le capital social de 1 728 000 000 de Francs CFA représentant 345 600 actions.

Ses actionnaires sont :

ACCOR AFRIQUE : 234 288 actions 68%  
LSG SKY CHEFS : 51 840 actions 15%

Personnel d'ABIDJAN

CATERING : 11 855 actions 3%  
Autres privés (UEMOA) : 47 617 actions 14%

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président**

FOUSSENI KONATE

**Administrateurs**

ACCOR AFRIQUE  
ISSAKA TRAORE  
C G R S  
SAMINVEST  
SODETIS  
SOPARAC  
S P I F  
LSG SKY CHEFS

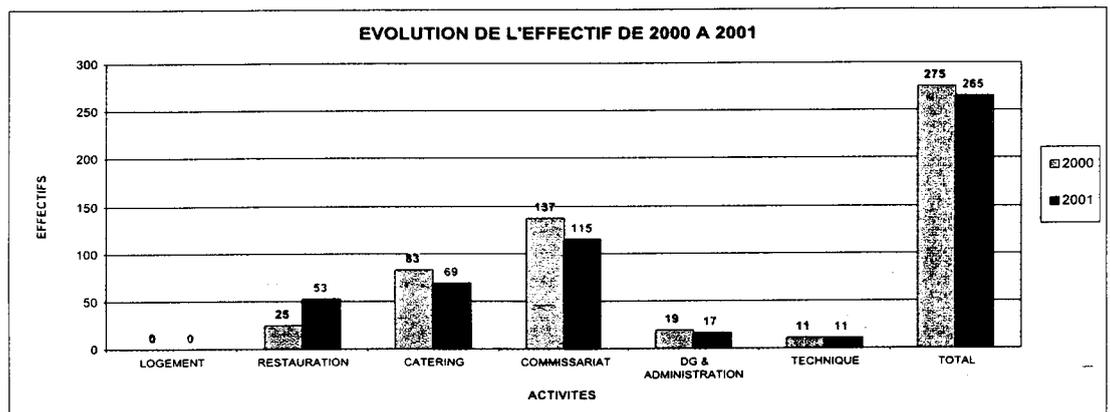
## ETAT DES EFFECTIFS GLOBAUX AU 31 DECEMBRE 2001

DEPARTEMENTS	EFFECTIFS au 31/12/1999	EFFECTIFS au 31/12/2000	ECARTS
LOGEMENT	0	0	0
RESTAURATION	25	53	28
CATERING	83	69	-14
COMMISSARIAT	137	115	-22
DG ET ADMINISTRATION	19	17	-2
TECHNIQUE	11	11	0
<b>TOTAL</b>	<b>275</b>	<b>265</b>	<b>-10</b>

## NOTRE SOCIETE

Sur l'exercice 2001, nous avons pris les mesures suivantes pour redimensionner les effectifs par rapport à la situation aéronautique :

- Pour l'ouverture de la restauration publique (après les travaux de rénovation), embauche de 15 personnes et réintégration du personnel muté au CATERING.
- Pour le COMMISSARIAT, le personnel parti à la retraite ou pour diverses raisons n'a pas été remplacé.
- Le personnel dit intérimaire a été ramené à 10 personnes (suppression de 30 postes intérimaires).



# FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2001

## FAITS MARQUANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2001

- Tentative de coup d'état en début d'année ;
- Forte pression fiscale ;
- Rachat de 10 camions hôteliers AIR AFRIQUE, par compensation sur les créances de la multinationale
- Fin des travaux de rénovation de l'aérogare
- Difficultés pour AIR AFRIQUE d'assurer toutes les dessertes de son réseau. Arriéré important de nos créances AIR AFRIQUE en conséquence, nous avons exigé le paiement au comptant, pour toutes les prestations fournies à la compagnie.
- Depuis les événements du 11 septembre 2001, nos activités ont subi de plein fouet les effets de la baisse du transport aérien :
  - ✓ dépôt de bilan pour les compagnies SWISSAIR et SABENA
- Réouverture de tous les points de vente de l'aérogare, à l'exception de l'hébergement.

## FORMATION ET SOCIAL

22 millions de FCFA ont été consacrés à la formation.

### **A / FORMATION**

#### ◇ STAGE LENOTRE

- Pâtisserie
- Viennoiserie.

#### ◇ FORMATION INCENDIE ET SECOURISME

Formation assurée par 2IAO (Institut de l'Afrique de l'Ouest) : plus de 50 personnes ont participé à cette formation.

#### ◇ FORMATION GENIE CLIMATIQUE ET FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Deux techniciens de la maintenance ont suivi ces deux stages.

#### ◇ FORMATION HOTIX

Formation pour l'ensemble des caissiers, sur des écrans tactiles.

#### ◇ STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Avec le concours de la compagnie ROYAL AIR MAROC, envoi de 5 personnes en stage de perfectionnement au Catering de Casablanca : ce sont les principaux responsables de section qui ont participé à ce stage.

#### ◇ RECYCLAGE CONDUITE OSER

Perfectionnement pour les conducteurs de camions hôteliers.

### **B / ACTIONS SOCIALES**

#### ◇ VACCINATION

A titre préventif, l'ensemble du personnel a subi le rappel des vaccins de l'Hépatite B, Fièvre Typhoïde et Tétanos.

## **NOS ACTIVITES**

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 26 JUIN 2002

Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2001 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux Comptes. Tous les documents sociaux, compte, rapport ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

Enfin, nous vous précisons que les comptes annuels de notre société ont été établis selon la même méthode et les mêmes formes que l'année précédente.

### ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Depuis les événements du 11 septembre 2001, nos activités ont subi de plein fouet les effets de la baisse du transport aérien :

- dépôt de bilan pour les compagnies SWISSAIR et SABENA
- difficultés pour AIR AFRIQUE d'assurer toutes les dessertes de son réseau.

### NOS ETATS

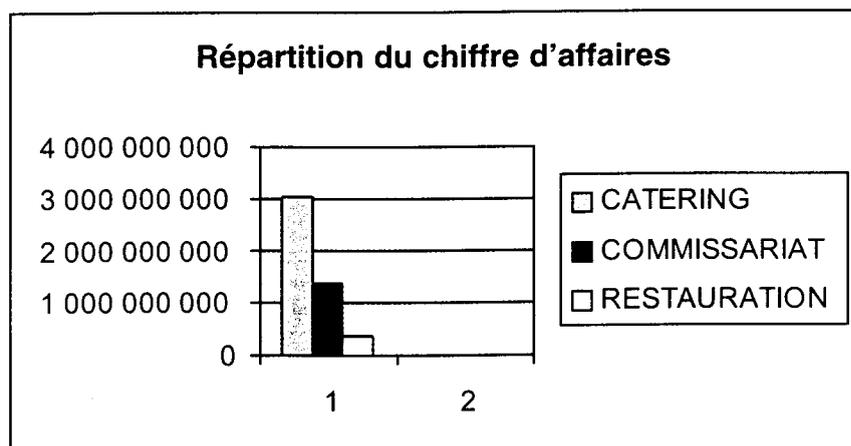
Tous ces événements ont engendré une baisse considérable des activités Commissariat et Catering.

### FINANCIERS

Le chiffre d'affaires de ces deux départements est de 4 390 500 000 F CFA Hors Taxe pour l'exercice contre un montant de 4 925 570 000 F CFA pour l'exercice précédent, soit une baisse de 11%.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

CATERING	:	.....	3 045 294 000 F CFA	.....	64%
COMMISSARIAT	:	.....	1 345 206 000 F CFA	.....	28%
RESTAURATION	:	.....	363 193 000 F CFA	.....	8%



### COUTS DES VENTES ET AUTRES CHARGES

La variation, au niveau des coûts, est en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de la baisse de notre chiffre d'affaire et d'une bonne maîtrise de ces coûts, malgré l'augmentation des prix des matières premières. Les charges d'exploitation ont évolué dans le même sens. La hausse des charges du personnel s'explique essentiellement par les départs anticipés à la retraite et les départs volontaires de certains agents. Par ailleurs, nous avons réduit le nombre des intérimaires RMO pour adapter la structure à la baisse du chiffre d'affaires. L'impact de ces mesures se traduira sur l'année 2002.

L'augmentation constatée au niveau des amortissements est due à la prise en compte de la première tranche des travaux de rénovation de l'aérogare.

Une dotation de provision de 100 millions a été constituée pour redressement fiscal consécutif à un autre contrôle intervenu durant l'exercice 2001.

L'impôt sur le résultat est en régression suite à la baisse globale du résultat d'exploitation par rapport à l'année dernière.

### RÉSULTATS

Le résultat de l'exercice 2001 est supérieur à celui de l'exercice précédent, soit 255 millions de perte contre 569 millions FCFA, malgré une baisse considérable de l'activité.

### EVOLUTION DE LA TRESORERIE

La baisse de la trésorerie de 811 millions est essentiellement due au financement des travaux de l'aérogare et à l'apurement de la dette fiscale. Il convient d'ajouter également le paiement des pénalités fiscales pour un montant de 125 000 000 F CFA.

### EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

- Dépôt de bilan de la compagnie AIR AFRIQUE et liquidation en cours.
- Création de la nouvelle compagnie AIR IVOIRE.

### PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

- Forte pression fiscale

### PERSPECTIVES D'AVENIR

- **Rénovation des installations du Catering et du Commissariat pour la mise en conformité aux normes internationales du transport aérien.**

Concernant sa rénovation, le projet initial avait été chiffré à 2 400 000 000 FCFA, pour lequel nous avons en date au 13 avril 2000, obtenu auprès du CEPICI, un agrément prioritaire qui s'est avéré, en termes d'exonérations, peu favorables.

En conséquence, ce projet a été jugé trop onéreux.

Il a donc été repris dans sa conception, bien entendu à la baisse, d'où l'investissement global a été chiffré à 1 700 000 000 FCFA.

Ce projet a été validé par la direction technique du groupe ACCOR.

Sur ce projet revu à la baisse, nous venons de recevoir les modifications nécessaires, ainsi que la prorogation de l'agrément prioritaire pour 12 mois avec des conditions plus favorables.

- **Projet pour la création d'une activité de Commissionnaire en douane afin de répondre à une demande de plus en plus pressante de nos compagnies aériennes.**
- **Ouverture de nos 5 chambres d'hôtel, rénovées.**
- **Création d'un partenariat entre l'Etat Ivoirien et AIR FRANCE pour redynamiser la compagnie AIR IVOIRE dont l'objectif principal sera la desserte de la sous région.**

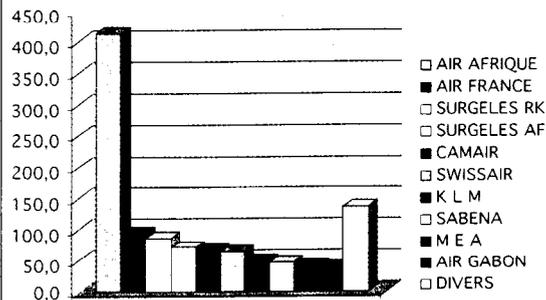
### PLAN DE FINANCEMENT

Compte tenu de la nécessité de la rénovation du Catering et du Commissariat, nos besoins de financement, estimés à 1 400 000 000 F CFA Hors Taxe, seront financés par une convention de prêt avec le groupe ACCOR à hauteur de 1 000 000 000 F CFA au taux de 7,5%.

NOS ETATS

FINANCIERS

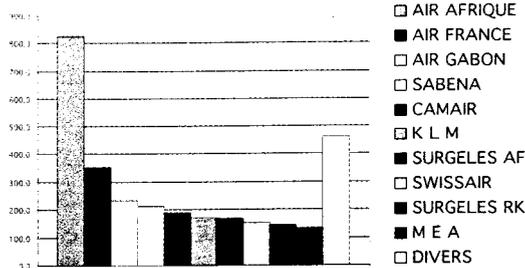
CATERING – NOMBRE DE PRESTATIONS – EXERCICE 2001



AIR AFRIQUE	413,0
AIR FRANCE	96,3
SURGELES RK	88,7
SURGELES AF	73,0
CAMAIR	69,4
SWISSAIR	67,0
K L M	50,7
SABENA	47,9
M E A	43,5
AIR GABON	40,3
DIVERS	138,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 128,2</b>

en milliers de prestations

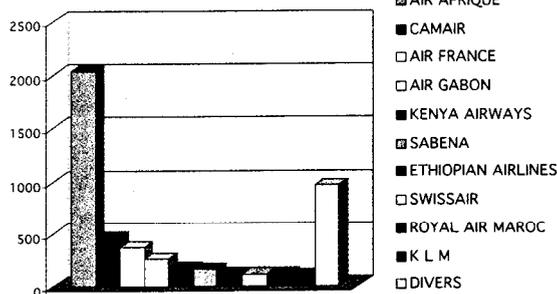
CATERING – CHIFFRES D'AFFAIRES – EXERCICE 2001



AIR AFRIQUE	825,6
AIR FRANCE	353,4
AIR GABON	234,0
SABENA	213,3
CAMAIR	189,8
K L M	171,4
SURGELES AF	167,1
SWISSAIR	151,4
SURGELES RK	142,1
M E A	135,6
DIVERS	461,3
<b>TOTAL</b>	<b>3 045,0</b>

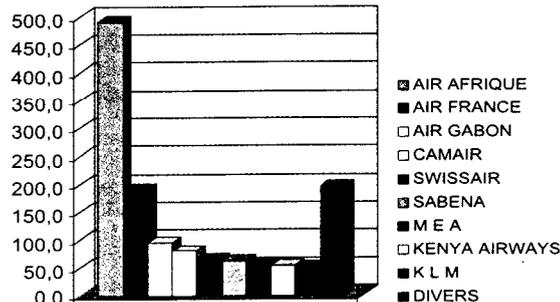
en millions de francs CFA

COMMISSARIAT – NOMBRE DE TOUCHES – EXERCICE 2001



AIR AFRIQUE	2 033
CAMAIR	469
AIR FRANCE	375
AIR GABON	259
KENYA AIRWAYS	174
SABENA	163
ETHIOPIAN AIRLINES	124
SWISSAIR	116
ROYAL AIR MAROC	116
K L M	110
DIVERS	961
<b>TOTAL</b>	<b>4 900</b>

COMMISSARIAT – CHIFFRES D'AFFAIRES – EXERCICE 2001



AIR AFRIQUE	490,0
AIR FRANCE	190,3
AIR GABON	94,3
CAMAIR	80,0
SWISSAIR	66,4
SABENA	62,8
M E A	58,2
KENYA AIRWAYS	54,7
K L M	52,7
DIVERS	196,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 345,6</b>

en millions de francs CFA

NOS ETATS

FINANCIERS

## BILANS SIMPLIFIES AU 31 DECEMBRE 2001

ACTIF

PASSIF

Actif	Exercice 2001	Exercice 2000
Immobilisations incorporelles nettes	2 996 988	6 393 375
Immobilisations corporelles nettes	1 738 492 212	1 225 820 624
Immobilisations financières nettes	71 938 704	116 177 517
<b>Total Actif Immobilisé Net</b>	<b>1 813 427 904</b>	<b>1 348 391 516</b>
Stocks	118 597 209	134 892 267
créances et emplois assimilés	662 463 115	1 027 729 248
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>781 060 324</b>	<b>1 162 621 515</b>
Trésorerie-Actif	243 208 544	1 108 760 453
<b>Total Général Actif</b>	<b>2 837 696 772</b>	<b>3 619 773 484</b>

Passif	Exercice 2001	Exercice 2000
Capital	1 728 000 000	1 728 000 000
Primes et Réserves	478 932 111	478 932 111
Report à nouveau	-569 412 186	0
Résultat net de l'exercice	-255 797 450	-569 412 186
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 381 722 475</b>	<b>1 637 519 925</b>
Dettes financières	350 356 495	663 920 554
Dettes d'exploitation	1 013 338 424	1 172 014 329
<b>Total Passif Circulant</b>	<b>1 363 694 919</b>	<b>1 835 934 883</b>
Trésorerie-Passif	92 279 378	146 318 676
<b>Total Général Passif</b>	<b>2 837 696 772</b>	<b>3 619 773 484</b>

## COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIES 2000/2001

Désignation	Exercice 2001	Exercice 2000
Travaux, Services vendus	4 753 168 171	5 070 692 661
Produits accessoires	3 333 330	688 169
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>4 756 501 501</b>	<b>5 071 380 830</b>
Production Immobilisée	0	0
Autres produits	61 950 943	132 348 657
<b>Total Produits divers</b>	<b>61 950 943</b>	<b>132 348 657</b>
Achats et frais/achats	1 314 561 570	1 439 510 935
Variation de stocks	11 322 850	150 234 299
Transport	89 636 047	88 648 606
Services extérieurs	1 031 436 223	1 138 696 268
Impôts et taxes	560 793 179	445 815 632
Autres charges	538 022 467	454 339 549
<b>Total Charges</b>	<b>3 545 772 336</b>	<b>3 717 245 289</b>
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>1 272 680 108</b>	<b>1 486 484 198</b>
Charges du personnel	1 460 111 046	1 342 428 606
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>-187 430 938</b>	<b>144 055 592</b>
Transfert de charges	75 086 661	210 466 140
Dotations aux amortissements	278 242 387	254 010 392
Dotations aux provisions		
Reprise de provision	29 178 151	
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>-361 408 513</b>	<b>100 511 340</b>
Produits Financiers	0	47 002 112
Charges Financières	23 627 828	3 609 301
Dotations aux amortissements et provisions	10 489 160	0
<b>Résultats Financiers</b>	<b>7 984 666</b>	<b>43 392 811</b>
<b>Résultat des Activités Ordinaires</b>	<b>-353 423 847</b>	<b>143 904 151</b>
Produits H.A.O.	400 000 000	3 775 000
Charges H.A.O.	100 000 000	401 006 505
Valeurs comptables des cessions d'immos	121 511	
<b>Résultat H.A.O.</b>	<b>299 878 489</b>	<b>-397 231 505</b>
Impôt sur le résultat	202 252 092	316 084 832
<b>Résultat Net</b>	<b>-255 797 450</b>	<b>-569 412 186</b>

NOS ETATS

FINANCIERS

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2000

### 3 - Capacité d'autofinancement globale

Désignation	Exercice 2001	Désignation	Exercice 2001
Perte de Change	0	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>-187 430 938</b>
Frais Financiers	10 489 160	Transfert de charges	75 086 661
Impôts sur le Résultat	202 252 092	Produits Financiers	23 139 176
Charges H.A.O.	0	Gain de Charge	488 652
<b>Totaux</b>	<b>212 741 252</b>	<b>Totaux</b>	<b>-88 716 449</b>

### 4 - Variation du besoin de financement

Désignation	Emplois	Ressources
Variation Globale Nette des Stocks		16 295 058
Variation Globale Nette des Créances		365 266 133
Variation Globale Nette des Dettes Circulantes	158 675 905	
<b>Totaux</b>	<b>158 675 905</b>	<b>381 561 191</b>
<b>Variation du Besoin de Financement</b>		<b>222 885 286</b>

### 5 - Ressources de financement

Désignation	Emplois	Ressources
Capacité d'Autofinancement Globale		-301 457 701
Investissements	732 940 196	
Dividendes		
Variation du Besoin de Financement		222 885 286
Augmentation Capital		
Emplois/Ressources ( B F / H A O )		
<b>Totaux</b>	<b>732 940 196</b>	<b>-78 572 415</b>
<b>Variation de la Trésorerie</b>		<b>-811 512 611</b>

NOS ETATS

FINANCIERS

## RECAPITULATION DES RESULTATS DES QUATRE DERNIERS EXERCICES

RUBRIQUES	1998	1 999	2 000	2 001
Chiffre d'Affaires (HT)	5 036 055 855	5 754 930 499	5 070 692 661	4 753 168 171
Bénéfice avant amortissements et impôts BIC	882 407 162	859 164 174	-53 834 255	224 697 029
Provisions/dépréciation titres de participation		1 016 096 988	0	0
Amortissements	343 341 291	160 037 745	199 493 099	278 242 387
Impôts BIC	202 559 768	117 496 828	316 084 832	202 252 092
<b>Résultats net avant provision/renouvellement</b>	<b>336 506 103</b>	<b>-434 467 387</b>	<b>-569 412 186</b>	<b>-255 797 450</b>
Provisions/renouvellement des Immobilisations	150 000 000	0	0	0
Reprise/ provision renouvellement Immob.		620 892 268	0	0
<b>Résultat net à affecter</b>	<b>186 506 103</b>	<b>186 424 881</b>	<b>-569 412 186</b>	<b>-255 797 450</b>

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte &  
Touche**



ABIDJAN CATERING

RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ANNUELS  
exercice clos le 31 décembre 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

**NOS ETATS**

- le contrôle des états financiers annuels de la société Abidjan CATERING, tels qu'ils sont joints  
au présent rapport,

**FINANCIERS**

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession établies par l'IFAC ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique sur la mission du commissaire aux comptes, que les états financiers annuels de Abidjan CATERING (AC), établis selon les normes du SYSCOA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Cinq (5) des plus gros clients de la société à savoir : SABENA, SWISSAIR, LUFTHANSA, BRITISH AIRWAYS et AIR AFRIQUE ont cessé leur activité sur Abidjan au cours des deux dernières années. Le cas le plus récent et le plus marquant est celui de AIR AFRIQUE avec qui AC réalisait environ 40% de son chiffre d'affaires annuel.

La conséquence de cette situation est la baisse de 6% du chiffre d'affaires de AC comparé à celui de l'exercice 2000 et 18% par rapport l'exercice 1999.

Les comptes annuels ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

- Comme indiqué dans le tableau B9 de l'état annexé aux états financiers, ABIDJAN CATERING a fait l'objet d'une notification provisoire de redressement fiscal, suite à une vérification générale des déclarations fiscales des trois (3) dernières années. L'administration fiscale a fait ressortir des anomalies en matière de ITS, BIC, IGR, IRVM et a estimé le montant du préjudice subi par l'Etat Ivoirien à milliers de francs CFA 514 434.

La réponse faite à la notification par AC a entraîné une réaction de l'administration fiscale par la production d'une notification définitive pour un montant total de milliers de F CFA 531 393.

AC a estimé de façon forfaitaire à milliers de francs CFA 100 000 le montant maximum qu'elle aura à payer à l'issue des négociations qui se poursuivent avec l'administration fiscale.

A la date de notre rapport, nous n'avons pas reçu la réaction de la direction générale quant à la résolution définitive du risque fiscal.

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

## **2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

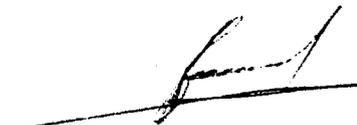
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession établies par l'IFAC, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 16 mai 2002

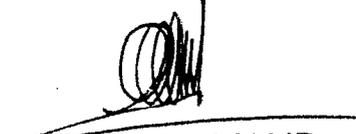
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche



René EDI

SA Audit & Conseils



Stéphane AMAND

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte &  
Touche**



**ABIDJAN CATERING**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
En application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA  
sur les sociétés commerciales et le GIE

Exercice clos le 31 décembre 2001

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi.

## I. CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

### 1.1 Convention de trésorerie avec ACCOR

*Administrateur concerné : Groupe ACCOR Afrique*

*Nature et objet*

Par convention en date du 19 octobre 2001, ABIDJAN CATERING confie à ACCOR, qui l'accepte, la mission de gérer sa trésorerie par gestion centralisée au mieux de l'intérêt commun des deux parties en :

- Demandant aux banques d'intégrer ses comptes dans la fusion des échelles d'intérêt du Groupe ACCOR, les intérêts fusionnés étant débités sur le compte d'ACCOR ; les échelles d'intérêts de chacun des comptes participant à la fusion seront adressées à ACCOR.
- Lui octroyant ou recevant d'elle des prêts ;
- Négociant pour son compte toutes conditions de banque dans le cadre de l'homogénéisation des conditions bancaires applicables au Groupe ACCOR ;
- Mettant en place avec les banques un système de remontée automatique de fonds, éventuellement sur les comptes d'ACCOR ;
- Récupérant les informations bancaires par télétransmission ;
- Négociant pour son compte tout financement ou placement.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée, avec effet rétroactif à compter du 19 octobre 2001.

Le montant fusionné au titre de l'exercice s'élève à milliers de francs CFA 110 000.

*Modalités*

ACCOR procèdera, à la fin de chaque trimestre civil, à une fusion, par somme algébrique des soldes en valeur quotidien des comptes bancaires de la société, toutes banques confondues, et le compte courant éventuel avec ACCOR.

L'échelle d'intérêts ainsi calculée distinguera au jour le jour les soldes débiteurs et les soldes créditeurs et sera valorisée sur la base de l'EURIBOR de la façon suivante :

- ACCOR facturera les soldes ("nombres") débiteurs à EURIBOR 1 mois plus 0,60% ;
- ACCOR rémunèrera les soldes ("nombres") créditeurs à EURIBOR 1 mois moins 0,25%.

Le solde net des intérêts au titre d'un trimestre civil sera capitalisé dans un compte courant en valeur le premier jour du trimestre suivant.

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

**II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE**

**2.1 Contrat de gestion avec ACCOR Afrique**

*Administrateur concerné : ACCOR Afrique*

*Nature et objet*

Par contrat de gestion signé le 18 novembre 1998, ABIDJAN CATERING a confié à la société ACCOR Afrique la gestion de l'ensemble de ses activités pour une durée de 7 (sept) ans.

*Modalités*

En contrepartie de cette assistance, ACCOR Afrique reçoit de la société Abidjan Catering (AC) une rémunération nette de tous impôts, droits et taxes en Côte d'Ivoire de 3% du chiffre d'affaires et 9% du résultat brut d'exploitation. Les rémunérations versées au titre de cette assistance s'élèvent respectivement à milliers de francs CFA 142 574 représentant 3% du chiffre d'affaires et milliers de francs CFA 44 252 représentant 9% du résultat brut pour l'exercice clos au 31 décembre 2001.

**2.2 Contrat d'assistance médicale**

*Administrateur concerné : Fousseny KONATE*

*Nature et objet*

Un accord de suivi médical des conjoints du personnel de la société ABIDJAN CATERING a été conclu le 4 juin 1996 avec Air Afrique pour un coût mensuel de milliers de francs CFA 500.

*Modalités*

La charge de l'exercice au titre de cette assistance s'élève à milliers de francs CFA 6 000.

**2.3 Contrat de prêt avec ACCOR Afrique**

*Administrateur concerné : ACCOR Afrique*

*Nature et objet*

Abidjan Catering a octroyé à la société ACCOR Afrique un prêt d'un montant de FF 9 millions soit milliers de francs CFA 900 000. Le prêt et les intérêts sont payables en Euro. Ce prêt devant s'expirer le 31 décembre 2000 a été prorogé jusqu'au 01 janvier 2003. Le solde non encore remboursé à la clôture de l'exercice s'élève à milliers de francs CFA 200 000.

*Modalités*

En contrepartie de ce prêt, Abidjan Catering reçoit de la Société ACCOR Afrique, des intérêts calculés à un taux variant entre 3,289% et 4,906% (Euribor 1 mois moins une marge de 0,125%). Les intérêts produits au titre de ce prêt s'élèvent à milliers de francs CFA 17 031 pour l'exercice 2001.

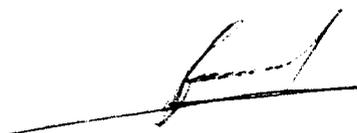
**III. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001**

Conformément aux dispositions de article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que Abidjan Catering (AC) a versé à son Président du Conseil d'Administration au cours de l'exercice, un montant de milliers francs CFA 28 875 au titre de sa rémunération. Excepté ce fait, nous n'avons eu connaissance d'aucune autre rémunération susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Abidjan, le 16 mai 2002

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Touche



René EDI

SA Audit & Conseils



Stéphane AMAND

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

**TEXTE DES RESOLUTIONS  
PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 26 JUIN 2002**

**1<sup>ERE</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**2<sup>EME</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et 448 suivants de l'Acte Uniforme OHADA approuve ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement approuvées.

**3<sup>EME</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

**4<sup>EME</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice, soit 255.797.450 F CFA comme suit :

- 255.797.450 F CFA au compte de report à nouveau débiteur de 569.412.186 F CFA ;

Au terme de cette affectation, le compte report à nouveau sera débiteur de 825.209.636 F CFA.

**5<sup>EME</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie de la présente, en vue de procéder aux formalités légales.

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

